

Wij hebben besloten en Wij besluiten :

Artikel één. — De bepalingen van artikel 49 van het koninklijk besluit dd. 10 December 1910 gewijzigd bij koninklijk besluit dd. 29 Setember 1930 worden aangevuld door toevoeging van de woorden : « en der bestendige deputaties van de provincieraden ».

Art. 2. — Onze Minister van Economische Zaken, Middenstand en Ravitailleering is belast met de uitvoering van dit besluit.

Gegeven te Brussel den 24ⁿ April 1940.

LEOPOLD.

- Van 's Konings wege :

*De Minister van Economische Zaken,
Middenstand en Ravitailleering,*

A-E. DE SCHRYVER.

RÉPARTITION DU PERSONNEL

ET DU
SERVICE DES MINES

Noms et lieux de résidence des fonctionnaires

(1^{er} avril 1940)

RÉPARTITION DU PERSONNEL

ET

DU SERVICE DES MINES

Noms et lieux de résidence des fonctionnaires

(1^{er} avril 1940)

ADMINISTRATION CENTRALE

28, rue de l'Association, à Bruxelles.

MM. RAVEN, G., Directeur général, à Bruxelles;
ANCIAX, H., Ingénieur en Chef-Directeur, à Bruxelles;
PAQUES, G., Ingénieur principal, à Bruxelles;
FRÉSON, H., Ingénieur principal, à Bruxelles.
BOULET, L., Ingénieur, à Bruxelles.

BANNEUX, J., Directeur, à Bruxelles.

Service des explosifs.

63, rue de la Loi, à Bruxelles.

MM. VAN HERCKENRODE, Edg., Ingénieur en chef-Directeur, Chef
du Service, à Bruxelles.
HUBERTY, J., Inspecteur principal, à Bruxelles;
DEHING, I., Ingénieur, à Bruxelles.

Service géologique.

13, Palais du Cinquantenaire, à Bruxelles.

MM. RENIER, Arm., Inspecteur Général ff., Chef du Service,
à Bruxelles;
HALET, Fr., Géologue principal, à Bruxelles;
CORIN, Fr., Ingénieur géologue, à Bruxelles;
GROSJEAN, A., Ingénieur géologue, à Bruxelles.

Institut National des Mines.

53, rue Grande, à Pâturages.

MM. BREYRE, Ad., Ingénieur en Chef-Directeur, à Pâturages;
 FRIPIAT, J., Ingénieur principal, à Pâturages.

INSPECTION GENERALE DES MINES

28, rue de l'Association, à Bruxelles.

M. VERBOUWE, O., Inspecteur Général, à Bruxelles.

1^{er} ARRONDISSEMENT.

18, rue des Clercs, à Mons.

MM. HARDY, Louis, Ingénieur en chef-Directeur, à Mons;
 HOPPE, Raoul, Ingénieur principal, à Mons.

La partie de la province de Hainaut comprenant les cantons de : Antoing; Bouessu (moins les communes d'Hornu, de Quaregnon et de Wasmuël); Celles; Dour; Pâturages (moins les communes de Givry, Harmignies et Harveng); Péruwelz; Quevaucamps; Templeuve et Tournai; et les communes de : Cipluy et Mesvin (du canton de Mons); Baudour, Sirault et Tertre (du canton de Lens); Gaurain-Ramecroix (du canton de Leuze) et Horrues, Naast et Soignies (du canton de Soignies).

La partie de la province de Brabant comprenant le canton de Nivelles.

1^{er} DISTRICT. — M. DEMELENNE. E., Ingénieur, à Hyon.

<i>Charbonnages :</i> Blaton. Espérance et Hautrage. Agrappe-Escouffiaux. (Division Escouffiaux.)	Cantons d'Antoing et de Dour.
---	-------------------------------

2^e DISTRICT. — M. VANDENHEUVEL, A., Ingénieur, à Mons.

Charbonnages :
 Belle-Vue, Baisieux et Bouessu.

Canton de Bouessu (moins les communes de Hautrage, Hornu, Quaregnon, Villerot et Wasmuël).

Canton de Quevaucamps; les communes de Cipluy et Mesvin, du canton de Mons; commune de Gaurain-Ramecroix, du canton de Leuze.

Province de Brabant : canton de Nivelles.

3^e DISTRICT. — M. BRISON, L., Ingénieur, à Mons.

Charbonnages :
 Chevalières et Grande Machine à feu de Dour.

Cantons de Celles, Templeuve et Tournai et commune de Baudour, du canton de Lens.

4^e DISTRICT. — M. X...

Charbonnages :
 Agrappe-Escouffiaux.
 (Division Agrappe.)
 Hensies-Pommerœul et Nord de Quiévrain.

Canton de Pâturages (moins les communes de Givry, Harmignies et Harveng); les communes de Horrues, Naast et Soignies, du canton de Soignies; canton de Péruwelz; les communes de Sirault et Tertre, du canton de Lens; les communes d'Hautrage et Villerot, du canton de Bouessu.

2° ARRONDISSEMENT.

1, Rue de la Grosse Pomme, à Mons.

M. LEGRAND, L., Ingénieur principal chargé de la direction de l'arrondissement, à Mons.

M. X..., Ingénieur principal.

La partie de la province de Hainaut comprenant les cantons judiciaires de Boussu (communes de Hornu, Quaregnon et Wasmuël), de Chièvres, d'Enghien (moins les communes d'Enghien, Saint-Pierre-Capelle et Marcq), de La Louvière (communes de Houdeng-Aimeries, Houdeng-Goegnies et Trivières), de Lens (moins les communes de Baudour, Sirault et Tertre), de Pâturages (communes de Givry, Harmignies et Harveng), de Mons (moins les communes de Mesvin et Ciplu), de Rœulx (moins les communes de Marche-lez-Ecaussinnes, Mignault, Péronnes-lez-Binche et Vellereille-le-Sec), d'Ath, de Flobecq (moins la commune d'Everbecq), de Frasnes-lez-Buissenal, de Lessines (moins la commune de Biévène) et de Leuze (moins la commune de Gaurain-Ramecroix).

La partie de la province de Brabant comprenant l'arrondissement judiciaire de Bruxelles.

1^{er} DISTRICT. — M. BOURGEOIS, W., Ingénieur, à Hyon.

<i>Charbonnages :</i> Hornu et Wasmes et Buisson. Grand-Hornu.	Les communes de Hornu et de Wasmuël, du canton de Boussu, les communes de Mons, Cuesmes, Jemappes, Flénu, Hyon, Nimy, Nouvelles et Spiennes, du canton de Mons; le canton de Chièvres. Province de Brabant (Carrière de Bierghes).
--	--

2° DISTRICT. — M. X...

<i>Charbonnages :</i> Produits et du Levant du Flénu.	Le canton de Lessines, moins la commune de Biévène; le canton de Flobecq, moins la commune d'Everbecq.
--	--

3° DISTRICT. — M. RADELET, E., Ingénieur principal, à Mons.

Charbonnages :
Maurage et Bousoit,
Bray,
Rieu du Cœur.

Les communes de Maurage, Bousoit, Bray, Estinnes-au-Val, Villers-Saint-Ghislain, du canton du Rœulx; la commune de Quaregnon, du canton de Boussu; les communes d'Harmignies, Givry et Harveng, du canton de Pâturages; les cantons d'Ath et de Frasnes-lez-Buissenal; le canton de Leuze, moins la commune de Gaurain-Ramecroix; le canton de Lens, moins les communes de Baudour, Erbisœul, Masnuy-Saint-Jean, Sirault et Tertre.

4° DISTRICT. — M. DURIEU, M., Ingénieur, à Mons.

Charbonnages :
Saint-Denis, Obourg, Havré,
Strépy et Thieu,
Bois-du-Luc, La Barette et
Trivières.

Les communes de Houdeng-Aimeries, Houdeng-Goegnies et Trivières, du canton de La Louvière; les communes de Casteau, Gottignies, Le Rœulx, Saint-Denis, Strépy, Thieu, Thiesusies, Ville sur Haine, du canton du Rœulx; les communes de Ghlin, Maisières, Obourg, Havré et Saint-Symphorien, du canton de Mons; les communes d'Erbisœul et de Masnuy-Saint-Jean, du canton de Lens.

3° ARRONDISSEMENT.

99, rue Emile Tumelaire, à Charleroi

M. HARDY, Armand, Ingénieur en Chef-Directeur, à Charleroi;
M. X..., Ingénieur principal.

La partie de la province de Hainaut comprenant les communes de Bellecourt, Chapelle-lez-Herlaimont, Courcelles, Fontaine-

l'Evêque, Leernes, Piéton, Souvret et Trazegnies, du canton judiciaire de Fontaine-l'Evêque; les cantons judiciaires de Binche (moins la commune de Mont-Ste-Geneviève), de La Louvière (moins les communes de Houdeng-Aimeries, Houdeng-Gœgnies (*) et Trivières), de Seneffe, de Soignies (moins les communes de Horrués, Naast et Soignies); les communes de Marche-lez-Ecaussines, Mignault, Péronnes-lez-Binche et Vellereille-le-Sec, du canton de Rœulx.

1^{er} DISTRICT. — M. PASQUASY, L., Ingénieur principal,
à Monceau-sur-Sambre.

<i>Charbonnages :</i> Charbonnages réunis de Ressaix, Leval, Péronnes, Ste-Aldegonde et Houssu. (moins le siège Sainte-Aldegonde et le siège 8/10 de Houssu).	Cantons de Binche (communes de Binche, Buvrines, Estinnes-au-Mont, Haulchin, Leval-Trahegnies, Epinois, Ressaix, Vellereille-lez-Brayeux, Waudrez), de Rœulx (communes de Péronnes-lez-Binche, Mignault et Vellereille-le-Sec).
---	---

2^e DISTRICT. — M. JANSSENS, G., Ingénieur principal, à Loverval.

<i>Charbonnages :</i> La Louvière et Sars-Longchamps. Bois de la Haye. Charbonnages réunis de Ressaix, Leval, Péronnes, Ste-Aldegonde et Houssu (siège Sainte-Aldegonde).	Cantons de Binche (communes d'Anderlues et Mont-Ste-Aldegonde), de La Louvière (communes de La Louvière et Saint-Vaast), (plus la surveillance administrative de l'Usine S. A. Belge d'Agglomération de minerais à Houdeng-Goegnies), de Seneffe (commune de Bois-d'Haine).
--	---

(*) Toutefois, la surveillance administrative de l'usine Soc. An. Belge d'Agglomération de Minerai, à Houdeng-Goegnies, incombe au 3^e Arrondissement (Dépêche ministérielle du 11-1-1937, n^o 12E/563).

3^e DISTRICT. — M. RENARD, L., Ingénieur principal, à Loverval.
Charbonnages :
Mariemont-Bascoup.

Cantons de Binche (communes de Carnières, Morlanwelz et Haine-St-Pierre), de Fontaine-l'Evêque (communes de Bellecourt, Chapelle-lez-Herlaimont, Trazegnies et Piéton), de Soignies (communes d'Ecaussines-Enghien et Ecaussines-Lalaing), de Rœulx (commune de Marche-lez-Ecaussines).

4^e DISTRICT. — M. LINARD, A., Ingénieur, à Charleroi (1).

<i>Charbonnages :</i> Beaulieusart et Leernes. Nord de Charleroi. Charbonnages réunis de Ressaix, Leval, Péronnes, Ste-Aldegonde et Houssu : (siège n ^o 8/10 de Houssu).	Cantons de Fontaine-l'Evêque (communes de Courcelles, Fontaine-l'Evêque, Leernes et Souvret), de Soignies (communes de Braine-le-Comte, Hennuyères, Henripont et Ronquières), de Seneffe (moins la commune de Bois-d'Haine) et de La Louvière (commune d'Haine-Saint-Paul).
---	---

4^e ARRONDISSEMENT.

26, rue du Basson, à Marcinelle.

MM. DESENFANS, R.-G., Ingénieur en Chef-Directeur, à Marcinelle;

DONEUX, M., Ingénieur principal, à Charleroi.

La partie de la province de Hainaut comprenant les cantons judiciaires Nord et Sud de Charleroi (moins les communes de Couillet, Gilly, Lodelinsart et Montigny-sur-Sambre), de Fontaine-l'Evêque (commune de Forchies-la-Marche), de Gosselies (ville de Gosselies), de Beaumont, de Chimay, de Jumet, de Marchienne-au-Pont, de Thuin, de Merbes-le-Château et de Binche (commune de Mont-Sainte-Geneviève).

La partie de la province de Brabant comprenant l'arrondissement judiciaire de Louvain.

(1) Attaché momentanément au 5^e arrondissement.

1^{er} DISTRICT. — M. MARTIAT, V., Ingénieur, à Jumet.

<i>Charbonnages :</i> Monceau-Fontaine et Marcinelle (divisions de Forchies et de Monceau)	Cantons de Fontaine-l'Évêque (commune de Forchies-la-Marche), de Marchienne-au-Pont (communes de Monceau-sur-Sambre et Goutroux), de Thuin et de Binche (commune de Mont-Sainte-Geneviève). Province de Brabant (arrondissement judiciaire de Louvain).
---	--

2^e DISTRICT. — M. VAES, A., Ingénieur, à Jumet.

<i>Charbonnages :</i> Sacré-Madame. Amercœur. Centre de Jumet.	Cantons Nord de Charleroi (commune de Dampremy), de Jumet et de Merbes-le-Château.
---	--

3^e DISTRICT. — M. LAURENT, J., Ingénieur, à Jumet.

<i>Charbonnages :</i> Charbonnages Réunis de Charleroi. Boubier.	La ville de Charleroi; les cantons de Marchienne-au-Pont (communes de Marchienne-au-Pont et Landelies), de Gosselies (ville de Gosselies) et de Beaumont.
--	---

4^e DISTRICT. — M. X...

<i>Charbonnages :</i> Monceau-Fontaine et Marcinelle (division de Marcinelle). Forte Taille. Bois de Cazier. Poirier.	Cantons Sud de Charleroi (communes de Marcinelle et Mont-sur-Marchienne), de Marchienne-au-Pont (commune de Montigny-le-Tilleul) et de Chimay.
---	--

5^e ARRONDISSEMENT.

22, rue Zénobe Gramme, Charleroi.

MM. DEFALQUE, P., Ingénieur en Chef-Directeur, à Charleroi;
PIETERS, J., Ingénieur principal, à Charleroi.

La partie de la province de Hainaut comprenant les cantons judiciaires de Châtelet et de Gosselies (moins la ville de Gosselies); les communes de Couillet, Gilly, Lodelinsart et Montigny-sur-Sambre, des cantons judiciaires Nord et Sud de Charleroi.

1^{er} DISTRICT. — M. TRÉFOIS, A., Ingénieur, à Marcinelle (1).

<i>Charbonnages :</i> Gouffre. Noël-Sart-Culpart. Nord de Gilly. Petit-Try.	Le canton de Gosselies (moins les communes de Fleurus, Gosselies, Ransart et Wangenies); la commune de Lambusart, du canton de Châtelet.
---	--

2^e DISTRICT. — M. LINARD, A., Ingénieur, à Charleroi (2).

<i>Charbonnages :</i> Bois Communal de Fleurus. Carabinier. Trieu-Kaisin.	Les communes de Couillet, Gilly, Montigny-sur-Sambre, et Lodelinsart, du canton de Charleroi; les communes de Châtelet et Loverval, du canton de Châtelet.
--	--

3^e DISTRICT. — M. LOGELAIN, G., Ingénieur, à Charleroi.

<i>Charbonnages :</i> Aiseau-Prezle. Appaumée-Ransart. Centre de Gilly. Masses St-François.	Les communes de Acoz, Aiseau, Bouffioulx, Châtelineau, Farciennes, Gerpennes, Gougny, Joncret, Pironchamps, Pont-de-Loup, Prezles, Roselies, et Villers-Poterie du canton de Châtelet; les communes de Fleurus, Ransart et Wangenies, du canton de Gosselies.
---	---

(1) Sous les drapeaux.
Détaché momentanément du 3^e arrondissement.

6^e ARRONDISSEMENT.

11, rue Blondeau, à Namur.

MM. VIATOUR, H., Ingénieur en Chef-Directeur, à Namur;

X..., Ingénieur principal.

Provinces de Namur et de Luxembourg. Partie Est de la province de Hainaut et partie Sud-Est de la province de Brabant.

1^{er} DISTRICT. — M. X...*Charbonnages :*

Tamines.
Groyne.
Stud-Rouvroy.
Soye-Floreffe.

Province de Namur : tous les services au Nord de la Sambre et de la Meuse, plus les communes d'Andenne, Coutisse, Evelette, Gesves, Goesnes, Haillot, Jallet, Ohey, Pervez et Sorée, du canton d'Andenne.

Mines métalliques :

Vedrin St-Marc.

Province de Luxembourg : tous les services de l'arrondissement de Marche.

Province de Brabant : les carrières et usines des cantons de Wavre, Pervez, Jodoigne et Genappe, de l'arrondissement de Nivelles.

2^e DISTRICT. — M. STENUIT, R., Ingénieur, à Wépion.*Charbonnages :*

Falisolle.
Château.
Bonne-Espérance.
Baulet.

Province de Namur : toute l'Entre-Sambre-et-Meuse.

Province de Luxembourg : tous les services de l'arrondissement de Neufchâteau.

3^e DISTRICT. — M. MARTENS, J., Ingénieur, à Namur.*Charbonnages :*

Aiseau-Oignies.
Roton-Ste-Catherine.

Mines métalliques :

Bois-Haut,
Chocrys.
Grand Bois.

Province de Namur : tous les services sur la rive droite de la Meuse, sauf les communes d'Andenne, Coutisse, Evelette, Gesves, Goesnes, Haillot, Jallet, Ohey, Pervez et Sorée, du canton d'Andenne.

Province de Luxembourg : tous les services de l'arrondissement d'Arlon.

Les appareils à vapeur mobiles en service sur la Sambre d'Erquelines à Namur et sur la Haute-Meuse de Heer-Agimont à Andenne.

7^e ARRONDISSEMENT.

24, rue Eracle, à Liège.

MM. DELRÉE, A., Ingénieur en chef-Directeur, à Liège;
GUERIN, M., Ingénieur principal, à Liège.

Arrondissement judiciaire de Huy (moins les communes de Attenhoven, Elixem, Houtain-l'Evêque, Laer, Landen, Neerhespen, Neerlanden, Neerwinden, Overhespen, Overwinden, Rumsdorp, Walsbetz, Wamont, Wanghe et Wezeren, du canton de Landen); cantons de Waremme et de Hollogne-aux-Pierres; la section de Sclessin de la commune d'Ougrée, du canton de St-Nicolas de l'arrondissement judiciaire de Liège.

1^{er} DISTRICT. — M. MASSON, R., Ingénieur principal, à Liège.*Charbonnages :*

Marihaye.

Le canton judiciaire de Huy; la commune de Modave, du canton de Nandrin; les communes des Awirs et d'Engis, du canton

Arbre Saint - Michel, Bois d'Otheit, Cowa et Pays de Liège.

Siège Champ d'Oiseaux des Charb. des Kessales-Artistes et Concorde.

Mines métalliques :
Maîtres de Forges et Cou-thuin.

2^e DISTRICT. — M. X...

Charbonnages :
Kessales-Artistes et Concorde (moins les sièges Champ d'Oiseaux et Grands Makets).

Le canton judiciaire de Hollogne-aux-Pierres (moins les communes d'Awans, des Awirs, d'Engis, Grâce-Berleur, Hollogne-aux-Pierres et Montegnée); le canton judiciaire de Nandrin (moins la commune de Modave); le canton judiciaire de Ferrières; la commune de St-Georges-sur-Meuse, du canton de Jehay-Bodegnée.

3^e DISTRICT. — M. VENTER, J., Ingénieur, à Liège.

Charbonnages :
Gosson-La Haye et Horloz.
Siège Grands Makets des Kessales-Artistes et Concorde.
Bonnier.

Les cantons judiciaires de Waremme, Jehay-Bodegnée (moins la commune de St-Georges-sur-Meuse) et Avennes; les communes d'Awans, Bierset, Grâce-Berleur, Hollogne-aux-Pierres, Montegnée, du canton de Hollogne-aux-Pierres; les communes d'Avernas-le-Bauduin, Bertrée, Cras-Avernas, Grand-Hallet, Lincent, Pellaines, Petit-Hallet, Racour, Trognée, Wanzin, du canton de Landen.

Section de Sclessin de la commune d'Ougrée, du canton de St-Nicolas-lez-Liège.

8^e ARRONDISSEMENT.

19, rue Etienne Soubre, à Liège.

MM. MOLINGHEN, E., Ingénieur en Chef-Directeur, à Liège;

BURGEON, Ch., Ingénieur principal, à Liège.

Les cantons de Liège (Nord et Sud), de Grivegnée, de Fexhe-Slins, de Herstal et de Saint-Nicolas (moins la section de Sclessin de la commune d'Ougrée) de l'arrondissement judiciaire de Liège.

Les appareils à vapeur de la navigation dans toute la province de Liège.

1^{er} DISTRICT. — M. X...

Charbonnages :
Sclessin-Val-Benoît,
Espérance et Bonne-Fortune.

Les communes de Tilleur, de Saint-Nicolas, Angleur, Ans et Glain.

Les appareils à vapeur de la navigation.

2^e DISTRICT. — M. BRÉDA, M., Ingénieur principal, à Liège.

Charbonnages :
Bonne-Fin-Bâneux.
Patience et Beaujonc.
Grande Bacnure et Petite Bacnure.

Les communes de Liège (Rive droite de la Meuse), Jupille, Bressoux et Grivegnée.

3^e DISTRICT. — M. PIRMOLIN, J., Ingénieur principal, à Bressoux.

Charbonnages :
Batterie.
Espérance, Violette et Wandre.
Abhoos et Bonne-Foi-Hareng.
Balle-Vue et Bien-Venue.
Ans.

Le canton de Fexhe-Slins et les communes de Herstal, Vottem, Wandre et Liège (Rive gauche de la Meuse).

9^e ARRONDISSEMENT.

306, rue du Moulin; à Bressoux.

MM. GILLET, Ch., Ingénieur en Chef-Directeur, à Bressoux;
 MASSIN, A., Ingénieur principal, à Liège.

L'arrondissement judiciaire de Verviers et les cantons de Dalhem, de Fléron, de Seraing et de Louveigné, de l'arrondissement judiciaire de Liège.

1^{er} DISTRICT. — M. BRÉDA, R., Ingénieur principal, à Liège,
 secondé par M. MASSIN.

Charbonnages :

Cockerill.

Six-Bonnières.

Minerie.

Mines métalliques :

Vieille-Montagne, à La Calamine.

Les cantons de Seraing, de Louveigné, de Limbourg, d'Eupen, de Malmédy et de St-Vith; la commune de Nessonvaux du canton de Fléron; la commune d'Olne, du canton de Verviers.

2^e DISTRICT. — M. X...

Charbonnages :

Wérister.

Herve-Wergifosse.

Quatre-Jean.

N. B. — La question du détachement de la commune de Remersdael du canton d'Aubel n'est pas tranchée au point de vue linguistique.

Les cantons de Dalhem (moins les communes de Fouron-le-Comte et de Mouland), de Herve, d'Aubel (moins les communes de Fouron-St-Martin, Fouron-St-Pierre et Teuven), de Dison, de Fléron (moins la commune de Nessonvaux) et de Spa.

3^e DISTRICT. — M. THONNART, P., Ingénieur principal, à Liège.

Charbonnages :

Hasard-Cheratte.

Micheroux.

Argenteau-Trembleur.

Ougrée.

Les cantons de Verviers (moins la commune d'Olne) et de Stavelot.

10^e ARRONDISSEMENT

39, boulevard Guffens, à Hasselt

MM. MEYERS, A., Ingénieur en Chef-Directeur, à Hasselt;
 GERARD, P., Ingénieur principal, à Hasselt.

Les provinces de Limbourg, Anvers, Flandre Orientale, Flandre Occidentale et la partie flamande des provinces de Liège, Brabant et Hainaut (moins les communes de Bierghes et de Saintes).

1^{er} DISTRICT. — M. COOLS, G., Ingénieur, à Hasselt.

Charbonnages :

Oostham-Quaedmechelen.

Beeringen-Coursel.

Les carrières souterraines de la province de Limbourg; les carrières à ciel ouvert des cantons de Maeseyck, Mechelen-sur-Meuse et Sichen-Sussen-Bolré; les usines métallurgiques de l'arrondissement de Tongres et celles de l'arrondissement d'Anvers moins celles du canton de Boom; les appareils à vapeur des cantons de Maeseyck, Mechelen-sur-Meuse et Sichen-Sussen-Bolré.

2^e DISTRICT. — M. DELHAYE, J., Ingénieur, à Hasselt.

Charbonnages :

Helcheteren.

Zolder.

Les Liégeois.

Les exploitations libres de minerais de fer des provinces de Limbourg et de Brabant; les tourbières de la province de Limbourg, les carrières à ciel ouvert des cantons de Hasselt, Beeringen, Peer et Brée; les usines métallurgiques de la partie flamande de la province de Brabant et du canton de Moll; les appareils à vapeur des cantons de Hasselt, Beeringen, Peer et Bree et des communes flamandes de la province de Hainaut.

3^e DISTRICT. — M. VAN KERCKOVEN, H., Ingénieur, à Genck.

Charbonnages :
Winterslag et Genck-Suten-
dael;
André Dumont sous Asch.

Les carrières à ciel ouvert des cantons de Tongres et de Bilsen; les usines métallurgiques de l'arrondissement de Turnhout moins les cantons de Moll et de Hérenthals; les appareils à vapeur des cantons de Tongres et Bilsen.

4^e DISTRICT. — M. VAN MALDEREN, L., Ingénieur, à Hasselt.

Charbonnages :
Houthaelen.
Sainte-Barbe et Guillaume
Lambert.

Les exploitations libres de minerais de fer et les tourbières de la province d'Anvers; les carrières à ciel ouvert des cantons de Saint-Trond, Looz, Herck-la-Ville et Neerpelt et des communes flamandes de la province de Liège; les usines métallurgiques des arrondissements de Hasselt et de Malines et des cantons de Boom et de Herenthals; les appareils des cantons de Saint-Trond, Looz, Herck-la-Ville et Neerpelt et des communes flamandes de la province de Liège.

SOMMAIRE DE LA 2^{me} LIVRAISON, TOME XLI

NOTES DIVERSES

- Liste chronologique des fabriques belges d'explosifs 395
H. LEVARLET
- Note sur l'activité des mines de houille du bassin du Nord de la Belgique pendant le second second semestre 1939. 443
P. GERARD

CONSEIL DES MINES

- Table alphabétique des matières traitées dans les avis du Conseil des Mines du 1^{er} janvier 1934 au 31 décembre 1938 481
L. JOLY
et A. HOCEDEZ

STATISTIQUES

- Tableau des mines de houille en activité dans le Royaume de Belgique au 1^{er} janvier 1940 529

BIBLIOGRAPHIE

- Utilisation des combustibles, par A. Siron 577
V. FIRKET

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA PRÉVOYANCE SOCIALE

TUTELLE SANITAIRE

- Arrêté royal du 17 avril 1940* remplaçant les dispositions des arrêtés royaux des 28 septembre 1936, 15 décembre 1938 et 13 décembre 1939 concernant la tutelle sanitaire des adolescents au travail 581